

Burundi : la date du 26 novembre dédiée à la danse emblématique du tambour

@rib News, 01/12/2016 – Source Xinhua Le Conseil des ministres a décidé dans sa réunion ordinaire de mercredi de dédier la journée du 26 novembre de chaque année à la danse emblématique du tambour burundais (umurisho w'ingoma en langue nationale), un projet proposé par le ministère ayant la culture dans ses attributions et présenté par le secrétaire général du gouvernement ayant représenté le ministre de tutelle empêché. "Le projet propose que cette journée soit célébrée sur tout le territoire national et par la diaspora le 26 novembre de chaque année", a indiqué jeudi soir dans un communiqué sanctionnant ledit Conseil Philippe Nzobonariba, secrétaire général et porte-parole du gouvernement.

Dans la défense de ce projet devant les autres membres du Conseil, il a fait savoir que le tambour du Burundi constitue un patrimoine en lequel toute la population burundaise se reconnaît et qui contribue à assurer la visibilité du pays sur les plans national, régional et international. Il a ajouté à cela que la danse du tambour burundais est l'un des aspects visuels de la profondeur de la richesse et de la beauté culturelle burundaise qui mérite d'être sauvegardée et pérennisée de génération en génération. Quant au choix de la date du 26 novembre, M. Nzobonariba a expliqué que c'est à cette date du 26 novembre que l'UNESCO a inscrit le tambour burundais au patrimoine culturel immortel. En adoptant le projet, le Conseil des ministres a recommandé de consacrer une semaine toute entière à la danse au tambour burundais avec un cachet particulier à accorder à cette date du 26 novembre de chaque année.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});